

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	SQ ST LAURENT	Numéro	750875
Adresse du site	64, boulevard de Magenta	Hauteur	R+6 (17.90m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	11/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 80°, 170° et 320°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 2.30m, 2.50m et 4.22m	Vis-à-vis (25m)	R+5, R+6, R+7 (20.50m)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 80° < 1V/m - 170° < 2V/m - 320° < 1V/m 5G (3500) : 80° < 1V/m - 170° < 2V/m - 320° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	19.13m		

Incidence visuelle

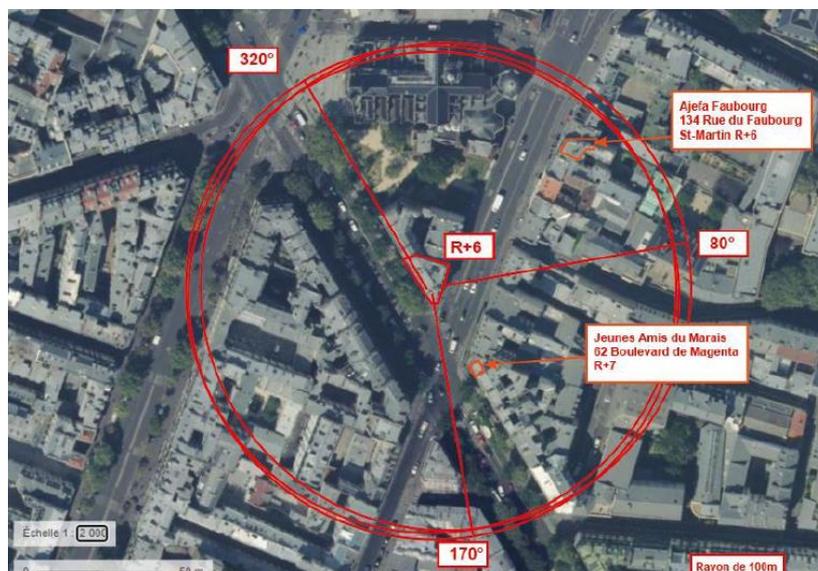
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 80°, 170° et 320°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

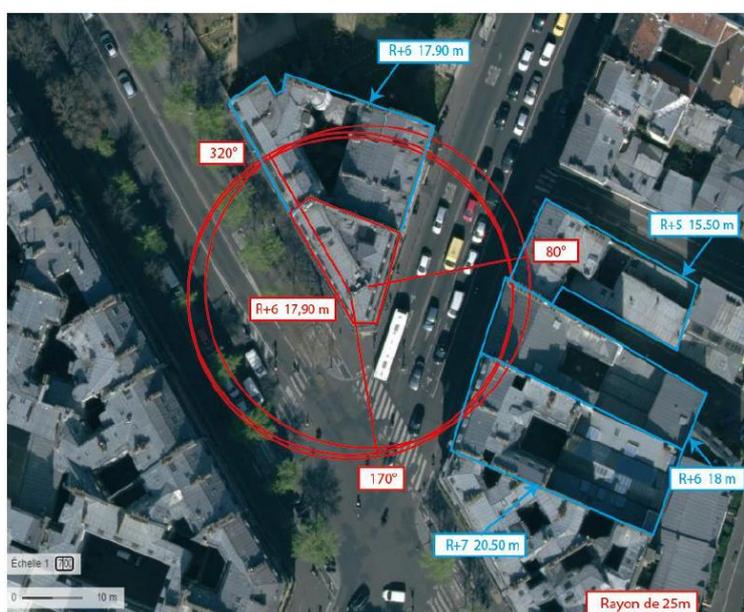
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Jeunes Amis du Marais Accueil de jeunes enfants	62 Boulevard de Magenta 75010	20.50m	NON	41.13m	0.27V/m
Ajefa Faubourg Jardin d'enfants	134 Rue du Faubourg St-Martin 75010	18m	NON	73.44m	0.21V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	15.5 m	15.5 m	15.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	14.5 m	18.5 m	15.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 80°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 14.5 m .



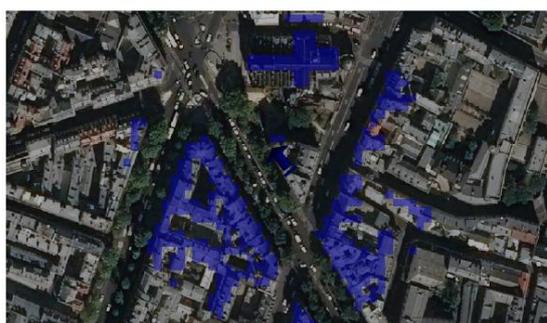
iv. Azimut 170°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



vi. Azimut 320°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 15.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux



AVEC MODIFICATION VISUEL

Vue des Azimuts

80°

Azimet S0 :



Azimet S1 :

170°



320°

Azimet S2 :

